



Dubost & Cie
Formation et accompagnement des CE

Fax : 03 21 74 80 92

→ Fax :

Ce message est destiné au Comité d'Entreprise

Rencontres CE - MARSEILLE

Jeudi 14 & Vendredi 15 Septembre 2017

NOUVEAU



Thème → **Actualités sociales/ Négociation d'entreprise : les nouvelles règles du jeu**

Ces journées des Rencontre CE se dérouleront à Marseille. Une formation résidentielle permet de se former, de se détendre et d'évacuer le stress, de continuer la discussion avec les intervenants hors des séances et d'échanger avec d'autres élus de CE.

2 jours de formation

Départ Vendredi 15 Septembre à 16h00 (14 personnes maximum)

Logement 1 nuit (du Jeudi au vendredi)

Hôtel *** Proche de la Gare St-Charles et 2 déjeuners
(jeudi et vendredi midi)

Dîner dans un restaurant chaleureux de Marseille (jeudi)

Remise de documents de synthèse de la formation

Prix total par personne

en chambre single : 980 euros

(à comptabiliser sur le budget de fonctionnement)

Jeudi 9H00 → 15H00

Echanges entre CE sur la situation de chaque entreprise, questions sur :

- l'actualité sociale,
- les nouvelles lois, projets d'actualité et jurisprudences récentes.

Vendredi 9H00 → 16H00

Négociation collective et réforme des IRP : les nouvelles règles du jeu suite à la Loi Travail

Qui négocie dans l'entreprise ? Que veut dire « primauté de l'accord d'entreprise » ? Qu'est-ce qu'un accord majoritaire ? Le CE peut-il négocier en l'absence de DS ?

La loi Travail et la négociation avec les syndicats sur le fonctionnement du CE ?

La loi Travail facilite-t-elle la négociation sans délégué syndical ?

La loi travail renforce la négociation d'entreprise.

Mais qui négocie quand il n'y a pas d'organisation syndicale représentative dans l'entreprise ? Comment ?

Sur quels thèmes ?

Notre formation vous éclairera sur toutes ces nouveautés.

PROGRAMME

Connaître les points clés de la réforme des IRP et des DS (fonctionnement du CE)

- Négociation pour la mise en place, le contenu et l'actualisation de la BDES.
- Négociation du calendrier des 3 grandes informations/ consultations annuelles : quels liens avec les NAO ?
- Le regroupement des instances (DUP) par la négociation.

Maîtriser la nouvelle méthodologie de la négociation collective

- L'importance donnée aux accords de méthodes et au préambule.

Renforcement de la légitimité des accords d'entreprise

- Qui négocie lorsqu'il n'y a pas d'organisation syndicale ?

Révision, dénonciation et mise en cause des accords : le nouveau paysage

- La fin des avantages individuels acquis

Les avantages exclusifs de DUBOST & Cie

- 3 mois d'accompagnement par le formateur.
- Bruno CRETON, spécialiste du droit du travail et des petits CE, forme et accompagne les CE depuis 20 ans. Sylvain RIZZOTTI, 25 ans d'expérience de formateur.

La formation est à comptabiliser au budget de fonctionnement. Nous sommes agréés pour la formation économique des élus de CE sous le numéro 2004-1923 (Préfecture Île-de-France) : l'employeur paye le temps de formation des titulaires dans la limite de 5 jours (L2325-44). Pour les autres élus, nous contacter.

Télécharger le bulletin d'inscription, les conditions du départ en formation, le programme complet sur notre site

www.dubostetcompagnie.fr

Appelez **Line Creton** au **03 21 74 80 99**

ou envoyez un e-mail à info@dubostetcompagnie.fr

DUBOST & Compagnie SARL

Siège Social : 194 rue des fusillés - 62440 Harnes • RCS ARRAS 452 129 174

Bureau Paris : 124 Avenue Gambetta - Paris 75020

Bureau Grand-Est : 25 rue Baverez - 25000 Besançon